



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE SPECIALE DE LA MRC
LA VALLEE-DU-RICHELIEU, TENUE LE 26 SEPTEMBRE
1983, A 20h00

Etaient présents:

Monsieur Honorius Charbonneau, préfet
Monsieur André-Guy Trudeau, préfet suppléant
Monsieur Ferdinand Borremans, conseiller
Monsieur Paul Bousquet, conseiller
Monsieur Michel Chapdelaine, conseiller
Monsieur Pierre Cloutier, conseiller
Monsieur Marcel Dulude, conseiller
Monsieur Roland Aylwin, conseiller suppléant
Monsieur René Gendron, conseiller
Monsieur Marcel Lacoste, conseiller
Monsieur Jean-Charles Marcil, conseiller
Monsieur Bertrand Poulin, conseiller
Monsieur Frédéric Trépanier, conseiller
Monsieur Wildor Vigeant, conseiller
Monsieur Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier
et directeur général

ITEM 1. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Je, Pierre Bélanger, secrétaire-trésorier, certifie sous serment que j'ai signifié l'avis spécial par écrit d'autre part, à:

Messieurs Honorius Charbonneau, préfet, André-Guy Trudeau, préfet suppléant, messieurs les conseillers Claude Bégin, Ferdinand Borremans, Paul Bousquet, Michel Chapdelaine, Pierre Cloutier, Marcel Dulude, Georges Florès, René Gendron, Marcel Lacoste, Jean-Charles Marcil, Bertrand Poulin, Frédéric Trépanier et Wildor Vigeant

en leur faisant parvenir à chacun d'eux à leurs places d'affaires respectives ou domiciles respectifs selon le cas, en déposant une copie au bureau de poste de Beloeil, sous enveloppe recommandée, les frais de poste étant payés d'avance, entre 16h00 et 17h00, le quinzième jour du mois de septembre mil neuf cent quatre-vingt-trois.

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat, ce vingt-sixième jour de septembre mil neuf cent quatre-vingt-trois.

ITEM 2. ORDRE DU JOUR

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er septembre 1983.
4. Mémoire sur le document "Le choix des régions"
5. Règlement d'emprunt 1026-83, ville de Beloeil
6. Engagement du personnel du programme PRIME



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

No de résolution
ou annotation

ITEM 2. ORDRE DU JOUR (suite)

7. Réaction du ministère des Affaires municipales face au programme de travail
8. Affaires publiques
9. Levée de l'assemblée

ITEM 3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
ORDINAIRE DU 1er SEPTEMBRE 1983

83-345

IL EST PROPOSE PAR Monsieur René Gendron
APPUYE PAR Monsieur Paul Bousquet

ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er septembre 1983 soit et est adopté.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

ITEM 5. REGLEMENT D'EMPRUNT 1026-83 VILLE DE BELOEIL

83-346

ATTENDU QU'en vertu de l'article 74 de la loi 125, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autre que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la Municipalité régionale de comté pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE la date de réception du règlement par le secrétaire-trésorier de la MRC est le 29 août 1983 et qu'une lettre a été envoyée à cet effet;

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité régionale de comté doit transmettre un avis dans les trente (30) jours de la réception du règlement;

ATTENDU QUE l'avis du Conseil de la Municipalité régionale de comté doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu des mesures de contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt porte sur une intervention située en "zone blanche", sur un site déjà utilisé à des fins municipales

EN CONSEQUENCE

IL EST PROPOSE PAR Monsieur René Gendron
APPUYE PAR Monsieur Jean-Charles Marcil

ET RESOLU QUE le Conseil de la municipalité régionale de comté La Vallée-du-Richelieu appuie le règlement #1026-83 de la municipalité de Beloeil.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE



No de résolution
ou annotation

83-347

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu

ITEM 6. ENGAGEMENT DU PERSONNEL DU PROGRAMME "PRIME"

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Pierre Cloutier
APPUYE PAR Monsieur Ferdinand Borremans

ET RESOLU D' engager pour une période de 40 semaines soit du 26 septembre 1983 au 29 juin 1984, monsieur Jean Bergeron au poste de coordonnateur; monsieur Yves Bernier au poste de technicien en aménagement; madame Brigitte Lamarre au poste de secrétaire.

La description de tâches pour chacun des postes est la suivante:

COORDONNATEUR:

Veiller à la planification du travail devant être réalisé dans le cadre de l'élaboration du schéma. Coordonner le travail de l'équipe du schéma. Etre le premier responsable de la rédaction des différents dossiers. Servir d'interlocuteur privilégié entre l'équipe du schéma et les divers organismes du milieu.

TECHNICIEN EN AMENAGEMENT:

Compléter les recherches dans les divers dossiers et faire une synthèse préliminaire. Responsable de la présentation des divers dossiers, principalement en ce qui a trait aux cartes, tableaux et graphismes. Responsable du centre de documentation.

SECRETAIRE:

Dactylographier tous les documents pertinents au schéma d'aménagement. Seconder le coordonnateur dans l'administration du schéma d'aménagement.

ADOpte A L'UNANIMITE

ITEM 7. REACTIONS DU MINISTERE DES AFFAIRES MUNI- CIPALES FACE AU PROGRAMME DE TRAVAIL

Le directeur général note à l'assemblée que compte tenu du délai plutôt bref depuis l'envoi du programme de travail, aucune réaction n'est parvenue du ministère des Affaires municipales à ce sujet.

ITEM 4. MEMOIRE SUR LE DOCUMENT "LE CHOIX DES REGIONS"

Le directeur général dépose un mémoire concernant le document "Le choix des régions".

83-349

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Pierre Cloutier
APPUYE PAR Monsieur René Gendron



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
Régionale de Comté la Vallée-du-Richelieu**

ITEM 4. MEMOIRE SUR LE DOCUMENT "LE CHOIX DES
RÉGIONS" (suite)

ET RESOLU QUE la MRC a l'intention de présenter un mémoire au Ministre d'Etat à l'aménagement concernant le choix des régions;

QUE la MRC fasse parvenir aux municipalités copie du mémoire déposé lors de la séance spéciale;

QUE les commentaires des municipalités quant audit sujet parviennent à la MRC le ou avant le lundi 24 octobre 1983.

ADOPTÉ SUR DIVISION

Monsieur Caron fait part, au nom du Comité technique, de la réaction de ce dernier lors de sa dernière séance, face au document "Le choix des régions".

Il est alors suggéré que le Comité technique se rencontre afin de discuter plus avant du mémoire de la MRC ainsi que de ceux proposés par les municipalités.

ITEM 4a) ASSEMBLEE SPECIALE

83-348

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Frédéric Trépanier
APPUYÉ PAR Monsieur Wildor Vigeant

ET RESOLU QU'une séance spéciale se tienne le 3 novembre prochain afin de discuter du mémoire final que la MRC à l'intention de faire parvenir au Ministre délégué à l'Aménagement.

ADOPTÉ SUR DIVISION

ITEM 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLEE

83-350

IL EST PROPOSE PAR Monsieur Jean-Claude Marcil
APPUYÉ PAR Monsieur André-Guy Trudeau

ET RESOLU QUE l'assemblée soit levée, l'ordre du jour ayant été épuisé.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

IL EST 21h15


Pierre Bélanger
secrétaire trésorier


Honorius Charbonneau
préfet